

**COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GPC66***Du 18 Novembre 2010 à Pollestres***Présents :**

SOL Jean-louis, MOULIN Marc, DEBOVE Sylvain, SUBIRATS Jean, LAFFONT Alain, ROLLOT Marco, ROCQUE Thierry, ENAUD Dominique, SIMON Arnaud, LACAZE Gérard, FONT Frédéric, PETIQUEUX Philippe, GUITARD Jean, VILALLONGUE Jean.

**Ordre du Jour :**

- Présentation du groupement, de son rôle et de ses objectifs
- Lecture des statuts de l'association et de son règlement intérieur
- Vote de la cotisation.
- Appel à la cotisation
- Acte de candidature individuelle au Comité Directeur
- Election du Comité Directeur
- Election du Président et du Bureau
- Validation de l'élection par l'assemblée générale

**Ouverture de l'Assemblée Générale à 19h30 :****Présentation du groupement, de son rôle et de ses objectifs :**

Jean Villalongue investigateur de la réunion, prend la parole pour expliquer le choix de cette démarche.

Il affirme que l'activité n'a pas toujours pas bonne presse auprès du public non-pratiquant, souvent des élus, et de la presse écrite en général. Il faut donc inverser la tendance en existant et en communiquant.

Il considère qu'individuellement les professionnels n'ont aucune force de persuasion ni d'intervention, que seulement l'union des différents acteurs de la profession toutes corporations confondues réunient autour d'une seule institution pourraient bénéficier de ces critères. La preuve étant que de toutes les réunions en préfecture réalisées en présence des professionnels il n'en reste aucun accord écrit.

Il définit les objectifs du groupement et le rôle d'interlocuteur que doit avoir celui-ci auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales, territoriales, des propriétaires, des entités fédérales et syndicales, mais aussi et surtout auprès des politiques et des médias, pour définir un plan d'action en faveur de la profession par des partenariats et accords signés aboutissant en premier lieu sur la réouverture de sites.

Il explique que ce groupement coopératif aura pour finalité d'avoir une représentation départementale au même titre qu'une chambre consulaire, qui devra à ce titre être respectée, jusqu'à devenir une institution incontournable.

La démarche du groupement doit s'inscrire totalement dans les opérations de développement durable, pour s'imposer dans des actions de valorisation territoriale comme « Grand Site Canigo ».

Le Groupement doit être solidaire au moins moralement des professionnels du canyon dans la difficulté face à un accident.

**Lecture des statuts de l'association et de son règlement intérieur :**

Les statuts sont lus par ROLLOT Marc et SIMON Arnaud à tour de rôle. L'ensemble des présents émettent certaines remarques. Après modification, les statuts sont adoptés à l'unanimité.

**Vote de la cotisation :**

La cotisation est fixée à 50€. Elle est adoptée à l'unanimité.

**Appel à cotisations :**

Les membres adhérents sont :

SOL Jean-louis, MOULIN Marc, DEBOVE Sylvain, LAFFONT Alain, ROLLOT Marco, ROCQUE Thierry, SIMON Arnaud, LACAZE Gérard, FONT Frédéric, PETIQUEUX Philippe, GUITARD Jean, VILALLONGUE Jean, PHILIPPE Lionel

Ils sont tous membres affiliés.

**Acte de candidature individuelle au Comité Directeur :**

SOL Jean-Louis, LAFFONT Alain, ROLLOT Marco, ROCQUE Thierry, SIMON Arnaud, LACAZE Gérard, FONT Frédéric, PETIQUEUX Philippe, PHILIPPE Lionel, VILALLONGUE Jean.

**Election du Comité Directeur :**

L'ensemble des candidats sont élus à l'unanimité.

**Election du Président et du Bureau :**

Est proposé comme :

- Président : Jean Vilallongue
- Président adjoint : Jean-Louis Sol
- Secrétaire : Arnaud SIMON
- Secrétaire adjoint : Thierry Rocque
- Trésorier : Marco Rollot
- Trésorier adjoint : Frédéric Font

Le bureau est accepté à l'unanimité par l'assemblée générale.

**Validation de l'élection par l'assemblée générale :**

L'élection est validé à l'unanimité par l'assemblée générale.

Président


Secrétaire

Trésorier

Signature : Jean VILALLONGUE



Signature : Arnaud SIMON



Signature : Marco ROLLOT

